

Regroupement Pédagogique Communal

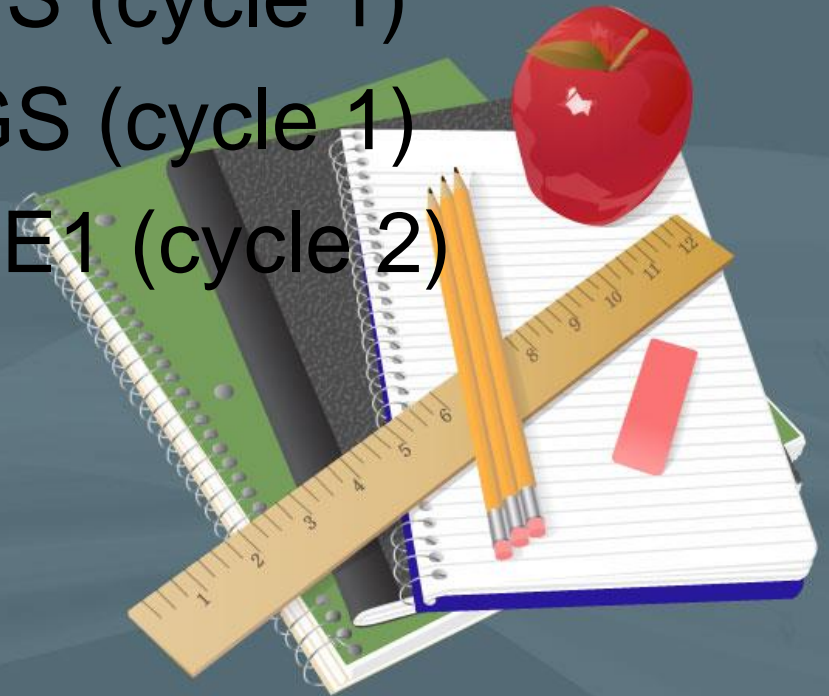
Aubiat / Chazelles

De la PS au CM2



L'école d'Aubiat

- En 2022-2023, 70 élèves sont inscrits à l'école d'Aubiat, dans trois classes :
- 26 élèves en PS/MS (cycle 1)
- 24 élèves en MS/GS (cycle 1)
- 20 élèves en CP/CE1 (cycle 2)



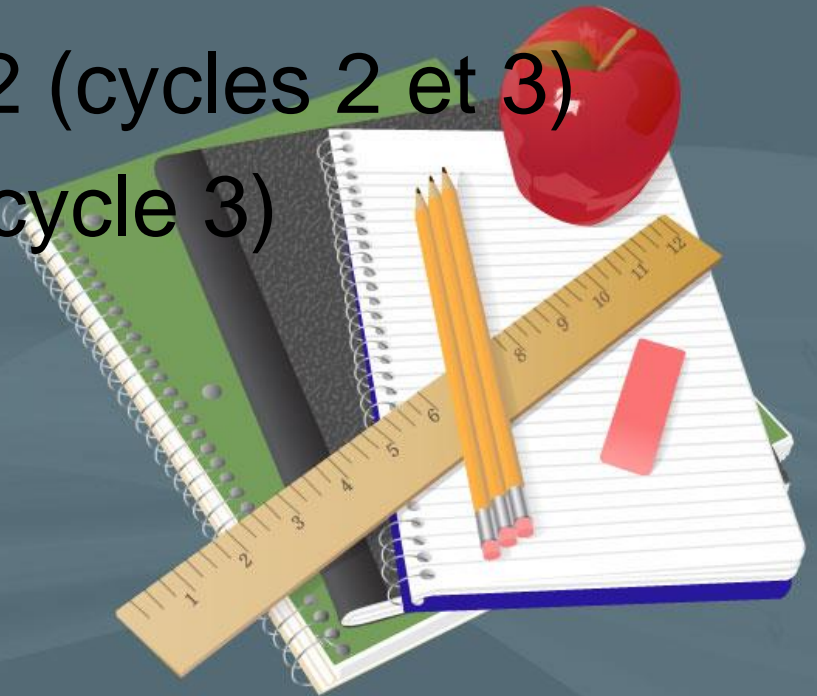
L'ÉQUIPE D'AUBIAT

- 3 enseignants, une ATSEM et 4 agents municipaux encadrent les élèves au quotidien.



L'ÉQUIPE DE CHAZELLES

- En 2022-2023, 48 élèves sont inscrits à l'école de Chazelles, dans deux classes:
- 23 élèves en CE1-CE2 (cycles 2 et 3)
- 22 élèves CM1-CM2 (cycle 3)



LA VIE DES ECOLES

- Projets : un projet d'école qui s'appuie sur les programmes nationaux pour permettre la réussite de tous les élèves
- Sorties : de nombreuses sorties pédagogiques sont proposées aux élèves afin d'enrichir leurs parcours scolaires et leurs apprentissages.
- Des séances de piscines pour les élèves de cycle 2



Label E3D

- Notre école a obtenu la labellisation E3D (Ecole en démarche de développement durable) de l'Education Nationale en 2020.
- Nous collectons pour le recyclage : bouchons, crayons, cartouches d'encre... Nous espérons poursuivre cette démarche en associant les familles et en construisant une communauté durable autour de l'école.



INFO PRATIQUES ECOLE AUBIAT

- Jours de classe et horaires :
- Lundi, mardi, jeudi, vendredi (semaine de 4 jours)
- De 8H45 à 12H et de 13H45 à 16H30
- Coordonnées :

Ecole Maurice Genest, 16 rue Neuve, 63260

AUBIAT

- Directrice : Mme Gonnet
- Téléphone : 04 73 97 27 16
- Mail: ecole.aubiat.63@ac-clermont.fr

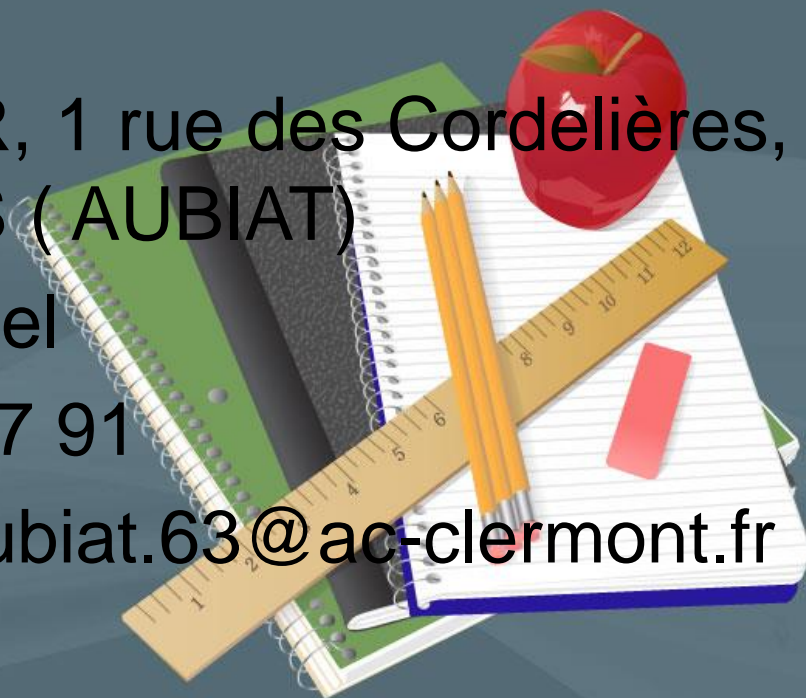


INFO PRATIQUES ECOLE CHAZELLES

- Jours de classe et horaires :
- Lundi, mardi, jeudi, vendredi (semaine de 4 jours)
- De 9H00 à 12H15 et de 14H00 à 16H45
- Coordonnées :

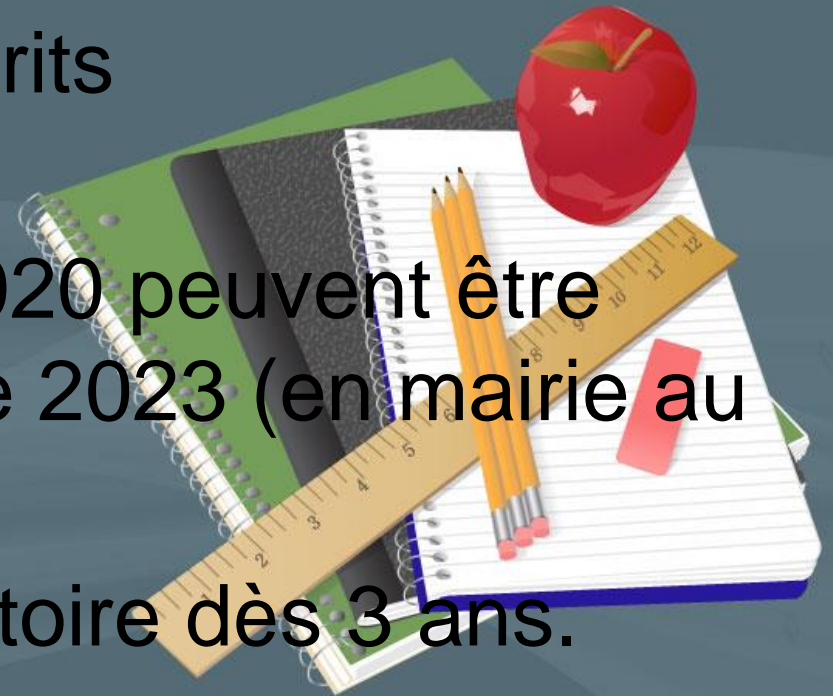
Ecole MARTHA-BEKER, 1 rue des Cordelières,
63260 CHAZELLES (AUBIAT)

- Directrice : Mme Rosseel
- Téléphone : 04 73 63 67 91
- Mail: ecole.chazelles.aubiat.63@ac-clermont.fr



Les inscriptions 2023/2024

- Les inscriptions se font en mairie, l'admission auprès de la directrice.
- Les élèves déjà inscrits cette année scolaire, seront réinscrits automatiquement.
- Les enfants nés en 2020 peuvent être inscrits pour la rentrée 2023 (en mairie au mois de mai 2023)
- La scolarité est obligatoire dès 3 ans.



LES LOCAUX A AUBIAT



La classe des CP/CE1



La classe des MS/GS



- Le couloir

La classe des PS/MS Le coin regroupement



Les toilettes des petits



La salle de jeux et de sieste



Les espaces de récréation

Le jardin



La cour



La salle de restauration



LES LOCAUX à CHAZELLES



Classe des CM1-CM2



Classe des CE1-CE2

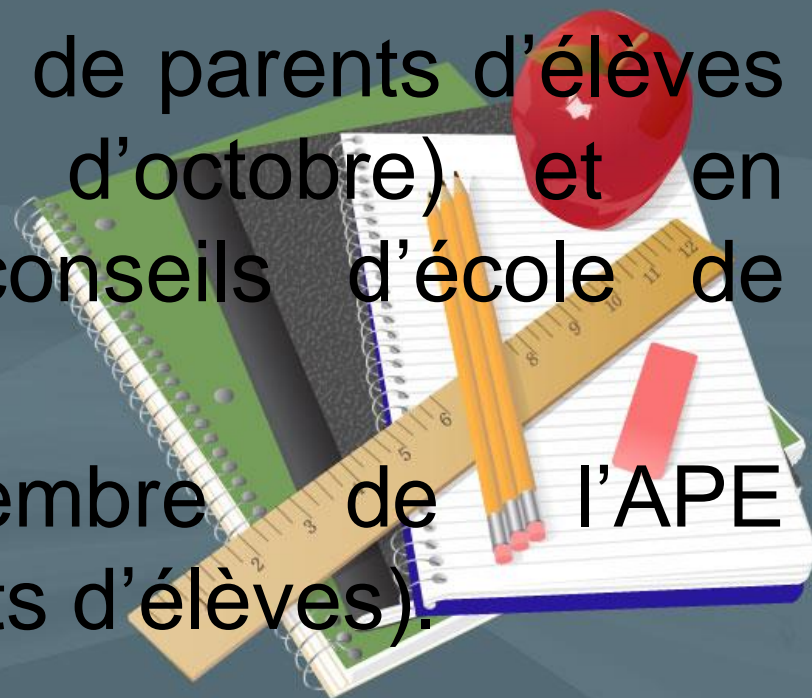


L'espace cour à Chazelles



Participer à la vie de l'école

- En lisant tous les jours le cahier de liaison (dans lequel sont collées toutes les informations liées à la vie de l'école).
- En étant représentant de parents d'élèves (élections au mois d'octobre) et en participant aux 3 conseils d'école de l'année.
- En devenant membre de l'APE (association de parents d'élèves).



L'APE

- Une association de parents œuvre depuis des années à l'école pour réaliser des manifestations qui permettent de financer des sorties scolaires, des voyages et du matériel pédagogique pour les élèves.



L'EXTRA-SCOLAIRE

- La municipalité met en place un service de cantine (dans les deux écoles) et de garderie (à Aubiat)
- Cantine: prix du repas 3,70€ (inscription à la semaine)
- Garderie : une plage le matin de 7H30 à 8H35 et une plage le soir de 16H30 à 18H30. (21€ par plage de garderie, au mois; 3,70€ la garderie exceptionnelle)

